INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 15 décembre 2021**

* A l’exception notable de Londres, les marchés actions européens ont clôturé dans le vert ce mercredi, dans un contexte non dénué de prudence, alors qu’approche la décision de politique monétaire de la Réserve Fédérale américaine. Ainsi, le CAC 40 a avancé de 0,47 % à 6 927,63 points et l’EuroStoxx 50 a pris 0,50 % à 4 165,10 points. A Wall Street, les investisseurs se montrent plus frileux : le Dow Jones et le Nasdaq Composite cèdent respectivement 0,27 % et 1,02 %, en fin d’après-midi.
* Si la séance s'est déroulée sous de bons auspices durant la matinée, les places du Vieux Continent ont traversé une période de volatilité en milieu d'après-midi à mesure que se rapprochait le rendez-vous de la Fed.
* Jerome Powell, son président, a clairement laissé entendre récemment qu'il accélérerait la réduction des rachats d'actifs, avançant de fait le timing de la hausse des taux en raison de la vigueur de l'inflation. Cette dernière a en effet atteint un plus haut de 40 ans en novembre.
* Côté statistiques, ce sont vers les Etats-Unis que les investisseurs ont tourné leurs regards. La déception du jour provient des ventes au détail qui n'ont progressé que de 0,3% en novembre, après +1,8% en octobre, alors que le consensus Briefing tablait sur +0,8%. Toutefois, cette déception pourrait s'expliquer par la réalisation d'achats de Noël anticipés en octobre.
* Pour sa part, l'indice d'activité de la Fed de New York a progressé de manière inattendue en décembre. Il s'inscrit à 31,9, contre un consensus de 25 et après 30,9 en novembre.
* L’inflation britannique est au plus haut depuis 10 ans. L’indice des prix à la consommation (« CPI ») a en effet atteint 5,1% en novembre 2021 en rythme annuel, après 4,2 % en octobre et contre un consensus de 4,7%. Un chiffre qui a conduit la livre à grimper jusqu'à 1,1785 euro dans la matinée et qui justifie en effet un tour de vis monétaire de la part de la Banque d’Angleterre (BoE). Les gains de la livre se sont toutefois évaporés par la suite.

Face à l'explosion des cas de Covid dans le pays, et aux nouvelles mesures prises pour l'endiguer, les économistes pensent que la BoE optera demain pour un statu quo.

En fin d'après-midi, la livre sterling cède 0,09 % à 1,174 euro.

* Les stocks américains de pétrole brut ont diminué de 4,584 millions de barils au cours de la semaine se terminant le 10 décembre, soit une troisième période consécutive de baisse, selon les dernières données du rapport sur l'état du pétrole de l'EIA, alors que les prévisions du marché tablaient sur une baisse de 2,082 millions. Dans le même temps, les stocks d'essence ont diminué de 0,719 million de barils, alors que les prévisions tablaient sur une augmentation de 1,606 million. En fin de journée, le baril de WTI abandonne 0,54% à 69,88 dollars.
* Le nombre de défaillances cumulé sur un an à fin novembre 2021 s'élève à 26 944, en recul de 18,2%, a annoncé la Banque de France. Le recul du nombre de défaillances s'observe pour la plupart des catégories d'entreprises et des secteurs, y compris ceux les plus touchés par les mesures de restrictions liées à la situation sanitaire, dont l'hébergement restauration (- 41,6 %) et le commerce (- 19 %).

Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien - une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise - les chiffres de défaillances des derniers mois de 2021 restent inférieurs à ceux observés en 2019 et 2020. " Il n'y a donc à ce stade aucun signe d'une reprise des défaillances ou d'une vague de faillites à venir ", souligne la Banque de France.

* En novembre 2021, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution ont augmenté de 0,4% sur un mois, après avoir été stables en octobre, a constaté l'INSEE. Hors grande distribution, les prix ont progressé de 0,2% sur un mois, après +0,1% en octobre. Toutes formes de ventes confondues, les prix des produits de grande consommation ont augmenté de 0,3% sur un mois, après +0,1% en octobre.

Comparés à ceux du même mois de l'année précédente, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution ont affiché une hausse de 0,2%, après avoir été stables en octobre.

**SOCIETES**

* Au chapitre des valeurs, Eurofins (+6,18%) s'est offert la première place du CAC 40, grâce à une recommandation favorable de Stifel.
* En revanche, Carrefour (-5,35%), Airbus (-2,45%) et Unibail (-2,38%) ont accusé les plus forts replis de l'indice phare de la place parisienne.
* Veolia a salué hier soir la décision de la Commission européenne d’autoriser son projet d’acquisition de Suez et les investisseurs font de même en Bourse. Progressant de 1,72% à 31,29 euros, l’action du spécialiste des services à l'environnement affiche l’une des plus fortes hausses du CAC 40. L’obtention du feu vert de Bruxelles est en effet déterminante dans la concrétisation du projet industriel du groupe car elle est l’unique condition suspensive. Pour Jefferies, même si ce feu vert était largement anticipé, l’impact limité sur les résultats des cessions supplémentaires est positif.

" L'accord commercial trouvé entre Veolia et le Consortium en vue de créer le nouveau Suez a permis d'identifier des actifs supprimant l'essentiel des préoccupations de concurrence relevées par les services de la Commission Européenne ", a expliqué Veolia.

Cet accord commercial signé avec le Consortium d'investisseurs constitué de Meridiam, GIP et La Caisse des dépôts/CNP Assurances, est documenté par l'accord de rapprochement conclu entre Veolia et Suez en avril 2021 et le contrat d'acquisition du 22 octobre dernier. Pour mémoire, le nouveau Suez aura un chiffre d'affaires de près de 7 milliards d'euros.

Pour satisfaire aux exigences de la Commission européenne sur certains autres marchés, le groupe a par ailleurs consenti certaines cessions additionnelles.

Dans le détail, Veolia s'est engagé à céder la quasi-totalité des activités de Suez sur les marchés de la gestion des déchets banals et réglementés et de l'eau municipale en France; la quasi-totalité des activités de Veolia sur le marché des services mobiles de l'eau dans l'Espace économique européen et la très grande majorité des activités de Veolia sur le segment français du marché de la gestion de l'eau industrielle. Veolia doit aussi vendre une partie des activités de Veolia et Suez dans l'enfouissement des déchets dangereux ainsi que l'ensemble des activités de Suez dans l'incinération et le traitement physico-chimique des déchets dangereux.

Ces cessions supplémentaires représentent 325 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit moins de 1% des revenus du groupe, a précisé le PDG de Veolia, Antoine Frérot, dans un entretien aux Echos.

* Sanofi et GSK ont annoncé qu’une dose unique de rappel de leur candidat-vaccin recombinant adjuvanté contre la Covid-19 a permis d’obtenir des réponses immunitaires fortes, mais aussi que les résultats de l'essai de phase 3 sont retardés. En Bourse, l’action du groupe pharmaceutique français gagne 0,74% à 86,11 euros.

" Non seulement ces résultats pourraient peut-être restaurer une certaine croyance dans la franchise (vaccins, NDLR), mais elle pourrait aussi déboucher sur une opportunité de revenus de type ‘blockbuster' ", explique Jefferies. L'analyste précise que celle-ci n'est pas intégrée dans le consensus, mais que l'engagement pris d'une rentabilité modeste pour ce vaccin limite l'impact au niveau des profits.

" Les résultats préliminaires de l'essai clinique VAT0002 qui évalue la sécurité et l'immunogénicité du vaccin en dose de rappel montrent une multiplication de l'ordre de 9 à 43 des anticorps neutralisants, quel que soit le vaccin reçu en primovaccination (AstraZeneca, Johnson & Johnson, Moderna, Pfizer/BioNTech), dans toutes les tranches d'âge étudiées ", ont souligné les deux groupes pharmaceutiques.

Au cours de son dernier examen, le comité indépendant de surveillance et de suivi des données n'a pas identifié de signaux sur son profil de sécurité et a recommandé la poursuite de l'essai jusqu'au début de 2022 afin de collecter davantage de données.

* Trigano (+4,33 % à 161,50 euros) a obtenu le feu vert de l’Autorité de la concurrence française pour l'acquisition de 70% du capital et des droits de vote des groupes CLC, SLC et Loisiréo. Pour cela, Trigano a dû s’engager à céder deux concessions pour résoudre les problèmes de concurrence identifiés. Ces concessions représentent moins de 5% de l’activité des trois groupes de distribution réunis.

CLC, SLC et Loisiréo emploient environ 800 personnes et ont réalisé ensemble un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 millions d'euros en 2020. Compte tenu du niveau des ventes de Trigano à ces distributeurs, l'apport de chiffre d'affaires consolidé résultant de ces acquisitions sera de l'ordre de 350 millions d'euros, ce qui représente 12% du chiffre d'affaires du dernier exercice.

Si le montant de la transaction n'a pas été donné, Trigano précise néanmoins que les trois groupes sont bénéficiaires.

* GTT a annoncé avoir reçu une commande de la part de son partenaire le chantier naval coréen Daewoo Shipbuilding & Marine Engineering (DSME), portant sur la conception des cuves GNL (Gaz Naturel Liquéfié) de deux nouveaux méthaniers pour le compte de l’armateur grec Maran Gas Maritime. Dans le cadre de cette commande, GTT réalisera le design des cuves de ces méthaniers qui offriront chacun une capacité de cargaison de 174 000 mètres cubes et intégreront le système de confinement à membranes NO96 GW, développé par GTT. La livraison des navires est prévue au cours du second semestre 2024.
* Pour faire suite aux remarques de l’Autorité de la Concurrence, et afin de mettre un terme aux litiges en cours, Google a proposé une série d’engagements qui régiraient la conduite des négociations sur les droits voisins en France. Google s’engage ainsi à négocier la reprise des contenus protégés, au-delà des liens et des très courts extraits, selon des critères transparents, objectifs et non discriminatoires. Les offres seront faites dans les trois mois et Google partagera les données pertinentes pour permettre une évaluation transparente de l'offre.

Ces offres sont distinctes de toute autre relation commerciale que Google entretient avec des éditeurs.

Google s'engage par ailleurs à maintenir, durant la période de négociations, les modalités d'affichage mises en place à la date de la demande d'entrée en négociations, selon les paramètres retenus par les éditeurs de presse. Google n'apportera pas de modifications qui affecteraient la façon dont sont indexés, classés ou présentés les contenus des éditeurs de presse du fait ou en liaison avec ces négociations.

Enfin, le groupe américaine souhaite "continuer à négocier de bonne foi afin de trouver une solution en accord avec la loi qui prenne en considération la valeur apportée par chacun". Dans ses engagements, et ce afin de mettre en place un maximum de garanties, il propose aussi une procédure d'arbitrage ainsi que la nomination d'un mandataire chargé de surveiller la bonne exécution des engagements.

Réagissant à ces propositions, l'Autorité de la Concurrence va les soumettre à un test de marché. Les tiers intéressés, éditeurs et agence de presse, sont invités à faire part de leurs observations jusqu'au 31 janvier 2022.

**ANALYSES**

* L'activité économique devrait connaître une forte progression de 6,7 % cette année en France, prévoit l'Insee dans sa note de conjoncture publiée ce mardi. Grâce à cette forte reprise, les créations d'emploi salarié ont atteint un niveau inédit. Résultat : le revenu disponible brut des ménages progresserait de 3,9 % cette année, soutenu par les revenus d'activité, après une hausse de 1 % en 2020, selon les calculs de l'institut de statistiques.

Malgré une accélération cet été, c'est au quatrième trimestre 2021 que l'augmentation serait vraiment perceptible (+1,7 %) stimulée par le versement à 38 millions de Français de l' « indemnisation inflation » de 100 euros annoncée par le gouvernement pour compenser la flambée des prix de l'énergie.

Du fait de l'envolée des prix à la consommation - +2,8% sur un an au mois de novembre selon l’Insee - les gains de pouvoir d'achat, qui sont la grande préoccupation des Français en cette période électorale, seront toutefois un peu moins élevés. L'Insee les chiffre à 2,2 % sur l'ensemble de l'année. Le pouvoir d'achat par unité de consommation - c'est-à-dire par ménage - s'améliorerait quant à lui de 1,8 %. Un niveau annuel important.

La flambée des prix de l'énergie pèse néanmoins sur le porte-monnaie. L'Insee évalue à 30 euros par mois la hausse de la facture énergétique supportée par les Français entre octobre 2021 et novembre 2019, dont 50 % liés à l'envolée des prix du gaz. Mais ces 30 euros en moyenne masquent de fortes disparités sur le territoire : en milieu rural, l'augmentation subie par les ménages atteint ainsi plutôt 40 euros, tandis que les habitants des grandes villes tirent leur épingle du jeu.

Surtout, selon l'Insee, l'inflation resterait supérieure à 2,5 % jusqu'à la fin du premier semestre 2022. Ce scénario retient l'hypothèse d'un baril de pétrole figé à 75 dollars et d'une stabilité des cours des matières premières. L'inflation ne serait plus alors alimentée par la hausse des prix de l'énergie mais par celle des biens manufacturés, les industriels répercutant aux consommateurs la flambée de leurs coûts.

A ce stade, l'institut écarte le risque de formation d'une boucle prix-salaires-prix. Même s'il s'attend à ce que le revenu disponible brut continue d'augmenter sur les six premiers mois de 2022, soutenu par les nouvelles créations d'emploi et la dynamique salariale positive. En particulier, la revalorisation du SMIC le 1er janvier, qui pourrait se monter à 0,9 % environ, selon les calculs des experts de l'Insee.

Au final, le pouvoir d'achat par unité de consommation reculerait de 0,5 % au premier semestre (principalement par contrecoup de la perte de l'indemnité inflation). Mais cela ne devrait pas empêcher les Français de dépenser. La consommation des ménages retrouverait son niveau d'avant-crise à la fin du premier semestre.

Pour financer leurs dépenses, les Français seraient un peu moins fourmi. Leur niveau d'épargne qui avait culminé à plus de 21 % du revenu disponible brut au plus fort de la crise sanitaire redescendrait autour de 16 %, soit 1 point de plus que les 15 % constatés en temps normal.

Pour l'instant, les ménages restent donc prudents. Malgré la surépargne colossale accumulée depuis le début de la crise sanitaire, ils ne seraient donc pas encore prêts à puiser dans leur bas de laine, la clé pour un rebond vigoureux de l'économie l'an prochain.

**L’AGENDA DU 16 décembre 2021**

**8h45 en France**

Climat des affaires en décembre

**9h15 en France**

Indices des directeurs d'achat pour les secteurs manufacturier et des services en décembre

**9h30 en Allemagne**

Indices des directeurs d'achat pour les secteurs manufacturier et des services en décembre

**10h00 en zone euro**

Indices des directeurs d'achat pour les secteurs manufacturier et des services en décembre

**11h00 en zone euro**

Balance commerciale en octobre

**13h00 au Royaume-Uni**

Décision de politique monétaire de la Banque d'Angleterre

**13h45 en zone euro**

Décision de politique monétaire de la BCE

**14h30 aux Etats-Unis**

Permis de construire et mises en chantier en novembre

Inscriptions hebdomadaires au chômage

Indice manufacturier de la Fed de Philadelphie en décembre

**15h15 aux Etats-Unis**

Production industrielle et taux d'utilisation des capacités de production en novembre

**15h45 aux Etats-Unis**

Indices des directeurs d'achat pour les secteurs manufacturier et des services en décembre